

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Convocation du 24/03/2026

Conseillers en exercice : 43

Présents : 42

Quorum : 22

SEANCE DU 28 MARS 2026

L'an Deux Mille Vingt Six, Le Vingt Huit Mars à 11 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle du Bras d'Or, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Maire.

N° 04_280326

**OBJET : ADMINISTRATION
GENERALE**

Détermination du nombre
d'Adjointes de Quartier et
élection.

PRESENTS :

Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Giovanni SCHIPANI, Madame Hélène DI VITA DANCHESI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Betty CHIQUET-CORALLO, Monsieur Arthur SALONE, Madame Anne-Gaëlle RODEVILLE, Monsieur Pierre ARNOUX, Madame Fadila TEYSSIER, Monsieur François OTCHAKOVSKY-LAURENS, Madame Sandrine SALEMME, Monsieur Fabio CHIKHOUNE, Monsieur Michaël TEDESCO, Madame Soumicha DRAOUI, Monsieur Jean-François BUDON, Madame Julianne BOUVOT, Monsieur Mohamed LAZLI, Monsieur Marc PAGANO, Monsieur Jean-Pierre NIVET, Madame Evelyne KHEMSI, Madame Laurence BAUSSANT, Madame Virginie RAES, Madame Mélanie PITTAU, Madame Evelyne POURCEL, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Julie PAPPALARDO, Monsieur Raphaël DA HORTA, Monsieur Théo ARMAND-HILAIRE, Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Marie-Françoise BERTIN-MAGHIT, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Françoise COULOMB, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Julie GABRIEL formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS :

Madame Cristel MIGLIACCIO

Madame Julianne BOUVOT a été élu(e) Secrétaire.

Délibération n°04 280326 du Conseil Municipal du samedi 28 mars 2026 (suite)

Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI rapporte :

VU l'article L.2143-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) issu de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, autorisant les communes dont la population est comprise entre 20 000 et 79 999 habitants à créer des conseils de quartier, ayant pour mission d'être consultés par le Maire et de lui faire des propositions sur toutes les questions concernant les quartiers ou la ville,

VU la délibération n° 01-280308 du 28 mars 2008, fixant le périmètre de 11 conseils de quartier à Aubagne, ainsi que leur dénomination, leur composition et leurs modalités de fonctionnement,

VU l'article L.2122-2-1 du CGCT autorisant la création de postes d'adjoints chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers, sans toutefois que le nombre de ceux-ci puisse excéder 10% de l'effectif légal du Conseil municipal,

VU l'article L.2122-18-1 du CGCT, selon lequel un adjoint chargé des quartiers connaît de toute question intéressant à titre principal le ou les quartiers dont il a la charge, veille à l'information des habitants et favorise leur participation à la vie du quartier,

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal d'Aubagne compte 43 conseillers municipaux,

CONSIDÉRANT que les postes d'adjoints chargés d'un ou plusieurs quartiers s'ajoutent aux postes d'adjoints créés sur le fondement de l'article L.2122-2 du CGCT.

Il est proposé au Conseil municipal :

- de créer, pour la durée du mandat, quatre postes d'adjoints chargés des quartiers ;
- de procéder à leur élection, au scrutin de liste à la majorité absolue et à bulletins secrets.

La majorité municipale propose la liste des candidatures suivantes :

- Monsieur Michaël TEDESCO,
- Madame Soumicha DRAOUI,
- Monsieur Jean-François BUDON,
- Madame Julianne BOUVOT.

Monsieur le Maire, s'étant assuré que le quorum était réuni, procède à l'élection.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet, fermé, dans l'urne, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement des votes donne les résultats suivants :

Sur 36 VOTANTS, 29 EXPRIMES, 0 BULLETIN BLANC, 7 BULLETINS NULS.

La liste de la majorité municipale obtient 29 VOIX.

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés,

- Monsieur Michaël TEDESCO, Treizième adjoint,
- Madame Soumicha DRAOUI, Quatorzième adjointe,
- Monsieur Jean-François BUDON, Quinzième adjoint
- Madame Julianne BOUVOT, Seizième adjointe.

Délibération n°04 280326 du Conseil Municipal du samedi 28 mars 2026 (suite)

sont proclamés adjoints de quartiers et sont immédiatement installés.

POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Pierre SQUILLARI

Maire

